



Commune de BAYET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 1

Nombre de Conseillers en exercice : 15 - présents : 11 - votants : 11 + 2 pouvoirs

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, LE VINGT SEPT MARS à 20 h, le Conseil Municipal de BAYET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Philippe BUSSERON, Maire

Date de convocation : 20 mars 2025

Etaient présents : BUSSERON Philippe, BORDE Sandrine, DUBOCAGE Angélique, HORNBERGER Olivier, LARONDE Véronique, LACOMBE Christophe, LAMOUCHE Bruno, MASSON Joffrey, MAY Nathalie, MENAT Marie-Noëlle, POUYET Michel.

Etaient excusés : HADJI Nadia, MARION Laurent,

Etaient absents : BIDET Grégory, DEBOURGES Serge,

Pouvoirs : HADJI Nadia à LAMOUCHE Bruno, MARION Laurent à BUSSERON Philippe

Christophe LACOMBE est élu secrétaire de séance

Délibération n° 1-27/03/2025

TAXES LOCALES

Le Conseil Municipal a pour rôle de voter chaque année le taux des taxes locales, c'est-à-dire, la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti et la taxe d'habitation pour les résidences secondaires.

Vu le code général des impôts relatif aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition,

Vu la loi de finances pour 2025,

Vu l'Etat 1259 COM de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025 communiqué par les services fiscaux,

Considérant qu'il convient de fixer le taux des impôts locaux à percevoir au titre de l'année 2025,

Sur le rapport de Monsieur le Maire et sur sa proposition,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide de maintenir, à l'unanimité, le taux d'imposition, le produit fiscal attendu pour 2025 :

	Taux de référence 2025	Taux voté en 2025	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit attendu 2025
Taxe foncière bâti	31,31	31,31	1 924 000	602 404
Taxe foncière non bâti	33,84	33,84	115 000	38 916
Taxe habitation	8,18	8,18	105 500	8 630
				649 950

Les produits attendus sont + 297 413 € de Taxes sur les pylônes + 388 354 € d'allocations compensatrices des impôts locaux + 44 643 € de FNGIR. En termes de ressources fiscales, nous attendons 1 380 360 € - le coefficient correcteur de 650 956 €, soit une somme de 729 404 €.

Autorise Monsieur le Maire à signer l'imprimé « 1259 COM » notifiant ces taux d'imposition et les produits fiscaux qui en résultent.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES
Philippe BUSSERON, Maire de
BAYET.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Et notification ou publication le 31 mars 2025
Le Maire,

A circular official seal of the Municipality of Bayet, featuring a central emblem and the text "MAIRIE DE BAYET" and "03800". A large, stylized signature is written over the seal.A circular official seal of the Municipality of Bayet, featuring a central emblem and the text "MAIRIE DE BAYET" and "03800". A large, stylized signature is written over the seal.